

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS
BASTIAIS »**

Séance du 28 avril 2026

Nombre de Membres :

- Afférents au Conseil d'Administration : **9**
- En exercice : 9
- Présents à la séance : 5
- Qui ont pris part à la délibération : 5
 - POUR : 5
 - CONTRE : 0
 - ABSTENTION : 0

Date de la convocation : 17/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 28 du mois d'avril, à **15 : 30 heures**, le Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS », régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la communauté d'agglomération de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO, Président du Conseil d'Administration.

Le Président, après avoir ouvert la séance et fait procéder à l'appel, constate que **le quorum est atteint : 5** conseillers présents : Louis POZZO di BORGIO, Paul TIERI, Marie-Hélène PADOVANI, Philippe CIMINO, et 4 conseillers absents : Michel ROSSI, Jean-Charles LEONARDI, Pierre ORSINI, Jean-Martin MONDOLONI.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à **l'élection d'un secrétaire** parmi les membres présents. Ayant obtenu la majorité des suffrages, Marie-Hélène PADOVANI a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délibération n°304 du-28042026

Domaine : Reprise des résultats – Budgets Principal, Eau, Assainissement et SPANC – Affectation aux budgets primitifs 2026

Le Conseil d'Administration ;

Vu les dispositions des articles L. 2311-5 et R.2311-11 et suivants et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de Bastia en date du 15 Avril 2015 approuvant les statuts de la régie « les Eaux du Pays Bastiais » ;

Vu la délibération datée du 12 mars 2026 relative à l'adoption des comptes administratifs 2025 et l'arrêté définitif des comptes à la clôture de l'exercice 2025 ;

Considérant les résultats établis par l'ordonnateur au titre de l'exercice 2025 ;

Considérant le besoin en financement des sections d'investissement des budgets primitifs 2026 ;

*Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et notification ou publication du
Le Président,*

Accusé de réception en préfecture 02B-812962611-20260429-2026-304-DE Date de télétransmission : 29/04/2026 Date de réception préfecture : 29/04/2026 Page 1 sur 3

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS
BASTIAIS »**

Séance du 28 avril 2026

Le Président ayant donné lecture du rapport n°1

Délibération n°304 du 28042026

Domaine : : Reprise des résultats – Budgets Principal, Eau potable, Assainissement collectif et SPANC– Affectation aux budgets primitifs 2026

Après en avoir délibéré, par 5 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

1/ Adopte l'affectation des résultats ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL	
RESULTAT CUMULE FONCTIONNEMENT	0,00
AFFECTATION AU 1068 – Excédent de fonctionnement	0,00
AFFECTATION AU 110 – Report à nouveau	0,00
RESULTAT CLOTURE INVESTISSEMENT 2025	445 754,13
REPORT RESULTAT ANTERIEUR	-463 412,17
RESULTAT TOTAL CUMULE	-17 658,04
RESTES A REALISER RECETTES	0,00
RESTES A REALISER DEPENSES	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	17 658,04

BUDGET EAU POTABLE	
RESULTAT CUMULE FONCTIONNEMENT	1 756 714,06
AFFECTATION AU 1068 – Excédent de fonctionnement	0,00
AFFECTATION AU 110 – Report à nouveau	1 756 714,06
RESULTAT CLOTURE INVESTISSEMENT 2025	-1 170 463,15
REPORT RESULTAT ANTERIEUR	4 290 961,56
RESULTAT TOTAL CUMULE	3 120 498,41
RESTES A REALISER RECETTES	3 072 776,66
RESTES A REALISER DEPENSES	254 856,63
BESOIN DE FINANCEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	
RESULTAT CUMULE FONCTIONNEMENT	4 522 996,29
AFFECTATION AU 1068 – Excédent de fonctionnement	1 308 359,62
AFFECTATION AU 110 – Report à nouveau	3 214 636,67
RESULTAT CLOTURE INVESTISSEMENT 2025	623 703,27
REPORT RESULTAT ANTERIEUR	-1 726 265,39
RESULTAT TOTAL CUMULE	-1 102 562,12
RESTES A REALISER RECETTES	0,00
RESTES A REALISER DEPENSES	205 797,50
BESOIN DE FINANCEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	1 308 359,62

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et notification ou publication du
Le Président,

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS
BASTIAIS »**

Séance du 28 avril 2026

BUDGET SPANC	
RESULTAT CUMULE FONCTIONNEMENT	0,00
AFFECTATION AU 1068 – Excédent de fonctionnement	0,00
AFFECTATION AU 110 – Report à nouveau	0,00
RESULTAT CLOTURE INVESTISSEMENT 2025	0,00
REPORT RESULTAT ANTERIEUR	0,00
RESULTAT TOTAL CUMULE	0,00
RESTES A REALISER RECETTES	0,00
RESTES A REALISER DEPENSES	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00

2/Dit que la présente délibération sera publiée en la forme accoutumée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

*Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et notification ou publication du
Le Président,*

Accusé de réception en préfecture 02B-812962611-20260429-2026-304-DE Date de télétransmission : 29/04/2026 Date de réception préfecture : 29/04/2026 Page 3 sur 3
